WEBCLASSE: MENER UN ENTRETIEN DANS LE CADRE D'UNE PRESOMPTION DE HARCELEMENT



Public : Manager, DRH, Responsable Juridique et Relations sociales et acteurs internes de la prévention en entreprise



Modalité: à distance

Durée:

- 1 jour (7 heures)
- 2 x 3,5 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Définir les RPS

Situer l'enquête dans les processus de gestion d'une situation de harcèlement : Identifier les acteurs et leurs rôles

Savoir mener un entretien pour présomption de harcèlement

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1:

Définir les risques psycho-sociaux

Les RPS et harcèlement : définitions et différentiations Le cadre réglementaire du harcèlement moral et sexuel

Situer l'enquête dans le processus de gestion d'une situation de harcèlement

La gestion d'une situation de harcèlement : étapes et rôles des acteurs (plaignant, présumé auteur, témoin, direction, RH, IRP, CSE et l'enquêteur)

- Le dépôt et réception de la plainte
- L'évaluation de la recevabilité de la plainte
- L'avis aux personnes impliquées.
- L'entretien d'écoute : entrevues pour clarifier les faits
- La gestion de la documentation liée aux faits
- L'analyse des informations
- La remise des conclusions

Module 2:

Réaliser un entretien d'écoute

Les 5 composantes de l'écoute active Les 6 catégories de perturbation qui peuvent entraver l'écoute active Les techniques de questionnement et de reformulation Les attitudes d'écoute active à avoir Les réponses-pièges habituelles à éviter

Intervenant : Expert et formateur en prévention des risques psychosociaux

Méthodes et outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques Echanges entre participants

Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation de présence Questionnaire de satisfaction Quiz Bilan du formateur

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 75 49020 75

